

--- --- --- --- --- --- --- --- ---
Début du CS à 8h 50 (attente du quorum)

Le présent compte rendu reprend :

- 1/ Motion sur la politique d'emploi de l'établissement
- 2/ les informations du président
- 3/ Election du Vice-Président du Conseil Scientifique
- 4/ Informations sur le projet IDEX
- 5/ Autres informations (mais aussi importantes)

1 --- --- --- --- --- --- --- --- ---

Plusieurs élus du CS nous ont proposé une motion relative à la politique d'emploi de l'établissement.

Après discussion, la motion suivante a été mise au vote :

"

Le conseil d'administration de l'Université de Lorraine s'est pour la seconde année vu contraint de décider d'un gel de postes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de BIATSS pour l'année 2015, faisant porter l'effort pour moitié sur la masse salariale, stratégie incompréhensible pour le conseil scientifique si l'on considère que les personnels sont le moteur de l'Université.

Aucun projet de développement ne peut justifier le choix volontaire d'altérer ainsi les conditions dans lesquelles l'Université doit assurer ses missions fondamentales de recherche et de formation, ni de limiter les talents et les expertises qui doivent nous permettre d'atteindre les objectifs ambitieux inscrits dans le contrat de site 2013-2017.

Les membres du conseil scientifique de l'Université de Lorraine tiennent à alerter Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences graves pour les formations, la recherche, les étudiants et les personnels, des restrictions budgétaires actuellement imposées et des arbitrages que les établissements prennent dans ce contexte.

La dotation qui est actuellement accordée par le Ministère s'avère manifestement insuffisante pour permettre d'assurer nos missions de service public, en dépit d'annonces outrancièrement positives de ses services.

En conséquence, le conseil scientifique demande au président et au conseil d'administration de l'Université de Lorraine :

- de rééquilibrer l'effort budgétaire par l'utilisation de l'ensemble des leviers disponibles et de réduire ainsi de manière significative le nombre de postes gelés ;
- d'interpeller Madame la Ministre et Monsieur le recteur d'académie pour leur signifier l'impossibilité de remplir les missions fondamentales de l'Université avec l'enveloppe accordée sans réserver un sort funeste à notre établissement.

"

9 Pour, 18 abs, 1 refus de vote

Informations du Président et de la Vice-Présidente du Conseil Scientifique

arrivée de Monsieur Colnet en remplacement de Mme Dion

* La section 19 du CNU a (courageusement) refusé l'évaluation des dossiers pour la PEDR.

L'université ne mettra pas en place de mécanisme local d'évaluation ou d'autres solutions, sous l'argument qu'elle ne peut pas "rompre l'égalité de traitement". Il n'y aura donc pas de PEDR pour les EC relevant de cette section (les candidats en seront informés individuellement).

* CPER : Le préfet attend l'enveloppe de négociation et les priorités de l'Etat. On attend 4M€ (hors bâtiment) ce qui est très inférieur aux demandes initiales. La signature devrait être faite au mois de décembre (probablement fin janvier). La Région devra se positionner également (montant et priorités) rapidement, mais dans le même volume que l'Etat.

Nous (Obstinés) avons demandé qu'un laps de temps réaliste soit laissé aux porteurs pour préparer les réponses.

Le CCOS se réunit vendredi pour discuter avec les EPST partenaires dans ce cadre, avant de revenir vers les porteurs avec un cadrage clair.

* Pacte : processus encore en cours (projets collaboratifs avec le monde académique pour créer des emplois et du développement économique).

* SATT : le transfert des personnels est réalisé, et le nouveau PDG a été nommé et a pris ses fonctions.

* Sujet d'inquiétude pour le budget global et l'emploi scientifique. L'établissement atteint sa dotation de masse salariale. Il est décidé de ralentir la masse salariale de 1% pour maintenir la capacité de financement. À noter que mécaniquement le GVT va augmenter la masse salariale de 1% tous les ans, alors que la dotation est fixe (d'où le trou). Il a donc été décidé de geler 2,5M€ sur les emplois et 2,5 M€ sur les heures complémentaires. Pour l'emploi, tous les secteurs sont impactés, pour les heures complémentaires l'effort est réparti et différencié selon les secteurs.

Le D2RT a tenu à ajouter, sur la compensation de la GVT, qu'on ne pas doit pas parler de non compensation, mais de compensation partielle.
(tout va très bien Madame la Marquise)

* PEPS, CG57, appel région : tous les appels seront pour la fin de l'année. La Région attend des projets structurants sur la base des 8 axes.

La question a été posée de laisser une place à la recherche en dehors de ces 8 axes. Il a été répondu que nous devons être capable de positionner nos projets dans ces axes. La difficulté avec les appels non-thématiques est qu'il faut assurer un minimum de dépôts.

Il n'en reste pas moins regrettable que les recherches doivent s'inscrire dans une vision programmatique et ne puissent pas être défendues pour elles-mêmes.

* question sur les mesures sur la diminution de l'offre de formation et le redéploiement de postes.

Réponse : Il faudra dégager une stratégie de redéploiement d'emploi, sur la base du volontariat.

Le président présente l'UL comme remplissant son rôle de service public, par exemple refus de mettre en place des mécanismes avec capacité d'accueil ou refus de tirer au sort les candidat.

La CPU réfléchit à proposer des orientations bac-> filière.

* question sur les classes préparatoires qui réalisent de la sélection à l'entrée et reçoivent un investissement par étudiant beaucoup plus important qu'à l'Université.

Des conventions intra-académiques entre les universités et les CPGE sont en cours de discussion pour mettre en place des passerelles, avant décembre en Lorraine.

Cependant, la vocation de l'Université est de prendre en charge la formation post-bac.

3 --- --- --- --- --- --- --- --- ---

Election du Vice-Président du Conseil Scientifique

Cette élection se fait dans les mêmes conditions que lors de l'installation des conseils : le candidat est proposé par la président au Conseil Scientifique et élu par deux tours de vote à la majorité relative. Le président a précisé qu'il ne souhaitait pas aller contre l'avis des membres en faisant appel à un troisième tour d'élection à la majorité relative.

Le candidat proposé est Frédéric Villieras (FV), directeur du pôle OTELo.

FV souhaite s'inscrire dans la continuité de la précédente vice-présidence, sans remettre en cause le fonctionnement actuel du conseil.

Il souhaite accompagner l'établissement vers un leadership national et international (CPER, IDEX, futur contrat d'établissement, ...)

Plusieurs questions lui ont été posées :

1/ gel des postes : on ne peut pas s'en satisfaire.

2/ ouverture pluridisciplinaire : appuis sur les directeurs de pôles

il est noté par le CS que la pluridisciplinarité est un aspect qui doit exister, sans se substituer aux recherches disciplinaires de tous les secteurs, et que la MSH doit y prendre toute sa place.

3/ Sur la MSH : c'est un dossier important qui doit être mobilisé, et sur lequel il faudra s'appuyer en cas d'obtention d'un IDEX.

Remarque du président : les SHS ne sont plus seulement vues comme caution aux sciences expérimentales, ce qui est très positif pour la communauté.

4/ position par rapport à la mise en place d'un Conseil Académique ?

Remarque du président : ce n'est probablement pas le bon moment pour désorganiser l'établissement qui est en train de se stabiliser avec les conseils actuels.

5/ Sur le rôle du CS sur les grands projets actuels : il n'y a pas de réponse pour le moment à cette question et le fonctionnement se mettra en place au fil de l'eau, mais il compte sur les membres du CS pour participer à ces chantiers.

Le vote s'est ensuite tenu : 26 Pour, 3 Blancs, 2 Contre, 2 nuls (8 procurations)

4 --- --- --- --- --- --- --- --- ---

Informations sur le projet IDEX

Le projet de réponse IDEX avance ; par exemple une réunion est prévue le lendemain au ministère autour de cette question.

Il s'agit de définir des projets de grande envergure, transformants pour l'université et ayant la capacité de mobiliser tous les acteurs de l'université (transversalité) pour préparer l'avenir.

Le fonctionnement de l'IDEX doit s'entendre comme en symbiose avec l'Université. Il s'articulera principalement sur les 8 axes du CCOS.

Plusieurs discussions de contractualisation sont en cours, entre autre à l'international.

Certains aspects formation sont intégrés, en particulier sur l'axe master-doctorat (par exemple proposition de bourse de master).

Question sur l'investissement de l'établissement pour préparer la réponse au PIA2 . Pour le moment, il n'est pas fait appel à des cabinets extérieurs, le coût est porté par le temps passé par les membres du comité de pilotage sur la question.

Mais le retour sur investissement sera bien plus grand.

Il est à noter que le PIA2 ne sera pas un moyen pour assurer l'emploi scientifique.

Un membre du CS a fait remarquer que le coût en cas de non-obtention n'est pas négligeable.

Par ailleurs, nous (ObstinÉes) restons convaincu que le temps passé à monter ce type de projet nous éloigne de nos missions et l'obtention de ces supports désorganise les établissements en mettant en concurrence les personnels.

5 --- --- --- --- --- --- --- --- ---

Nous avons également discuté et approuvé la convention d'accord cadre avec le CNRS qui est un chantier important du CS depuis son installation.

La convention va assez loin dans le détail de la coopération.

Par ailleurs nous avons adopté le compte rendu du CS du 16 septembre 2014, en proposant quelques ajouts et modifications. Deux membres du CS ont été élus pour intégrer le comité permanent du CS, un autre membre pour la commission handicap et la désignation d'un membre du CS à la commission HDR est reportée à un prochain CS.

Puis nous avons discuté et adopté la création du GDR BioSynSys (IMoPA), le renouvellement du GDR STN (IECL).

Le CS a maintenu sa position sur le nombre de mois d'invités contingent CS pour l'année universitaire 2014-2015 (non modulation de la rémunération pour augmenter le nombre de mois proposé).

Et nous avons mis en adéquation la procédure de MCF émérite et MCF « cum merito ».

--- --- --- --- --- --- --- --- --- ---

Glossaire

BIATSS : Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé

CCOS : Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique Lorrain

CG57 : Conseil Général de la Moselle

CNU : Conseil National des Universités

CPER : Contrat Plan État-Région

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

CPU : Conférence des Présidents d'Université

CS : Conseil Scientifique

D2RT : Délégations Régionales à la Recherche et à la Technologie

EC : Enseignant-Chercheur.

EPST : Établissements Publics à Caractère Scientifique et Technologique

GDR : Groupe De Recherche

GVT : Glissement Vieillesse Technicité

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches

IDEX : initiatives d'excellence

IECL : Institut Élie Cartan de Lorraine

MCF : Maître de Conférences

MSH : Maison des Sciences de l'Homme

PDG : Président Directeur Général

PEDR : Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

PEPS : Projets Exploratoires Premier Soutien

PIA : Programme d'Investissements d'Avenir

SATT : Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies

SHS : Sciences Humaines et Sociales